

# Conférence mondiale ITD sur l'imposition des PME

---

## Note Thématique de la Conférence

Mercredi, 17 octobre 2007

---

### Session Plénière I: **Établissement de l'Ordre du Jour – Principales Considérations concernant l'Imposition des PME**

---

Au cours de cette session d'ouverture, trois exposés situeront le contexte général dans lequel devront s'inscrire la conception et la mise en œuvre des impôts applicables aux PME d'une manière qui tienne compte à la fois de leurs caractéristiques spécifiques et de leur rôle dans l'économie en général. Des exposés seront présentés sur les points suivants :

- **La nature et l'importance des PME.** Cet exposé donnera un aperçu des principales caractéristiques des PME et de leur importance économique et sociale, en traitant notamment les questions suivantes: que sait-on de leur contribution générale aux performances économiques, en termes d'innovation, de croissance, d'emploi et d'échanges ? Quelles sont les tendances en matière de dimension et d'importance de ces entreprises ? Quel est le lien entre la taille et le caractère informel ? Quel rôle les PME jouent-elles dans l'adaptation de l'économie aux différents chocs ? Quelles sont les considérations essentielles de politique économique qui déterminent les actions menées à l'égard des PME ?
- **Le point de vue des entreprises sur l'imposition des PME, la politique et l'administration fiscales.** Comment le secteur des PME voit-il son propre rôle dans le cadre plus général de l'économie et quels défis particuliers est-il susceptible d'avoir à relever au cours des prochaines années ? Qu'est-ce que cela signifie pour la mise en place d'un système fiscal bien conçu ? Quelle est l'importance relative de la fiscalité par rapport aux autres facteurs du développement de ce secteur ? Quels sont les principaux aspects par lesquels les PME diffèrent les unes des autres, aussi bien à l'intérieur d'un même pays que selon les pays ? Quelles sont les réalités essentielles dont les responsables de la politique et de l'administration fiscales doivent tenir compte ?
- **Politique fiscale et administration de l'impôt concernant les PME – Principales questions.** Cet exposé présentera les principales questions à aborder au cours de la suite de la conférence, et qui seront notamment les suivantes : Y a-t-il des arguments en faveur d'une imposition « spéciale » des PME et dans l'affirmative, quelle forme pourrait-elle prendre ? Quelle est exactement l'importance de la taille de l'entreprise pour la conception et la mise en œuvre de l'impôt ? Quelles sont les catégories de critères qu'il pourrait être utile de retenir pour répartir les contribuables en groupes distincts en vue de leur imposition ? Quelles sont les données qui montrent les effets de la fiscalité des PME sur les performances économiques ?

---

### Session plénière II: **Pratique Actuelle pour l'Imposition des PME, Tendances et Défis**

---

Au cours de cette session, le document de référence établi par les partenaires de l' ITD – qui sera distribué aux participants avant la conférence – sera présenté. S'appuyant sur l'expérience des partenaires, les travaux existants et une étude spéciale par pays effectuée en vue de cette conférence, elle donnera une vue d'ensemble des pratiques actuelles dans un grand nombre de pays, s'efforcera d'identifier les enseignements qui pourraient être applicables en général et fera apparaître les questions dont il y a lieu de poursuivre l'analyse et de discuter. Les questions qui devront être évoquées – et dont l'examen devra être poursuivi dans le cadre des sessions parallèles – sont notamment les suivantes :

- Quels sont les arguments en faveur d'un traitement différencié des PME – tels que le caractère régressif de la charge administrative qui pèse sur les PME, l'importance de celle-ci pour la croissance économique et la création d'emplois – et ces arguments sont-ils convaincants ?
- Quels sont les types de différenciation qui sont appliqués en pratique, aussi bien en termes de répartition des contribuables en groupes distincts que de régime fiscal applicable à chacun de ces groupes ?

- Quelle est l'importance du régime fiscal des PME en termes de recettes collectées ? Quelle est, au-delà des recettes perçues, l'importance d'un régime fiscal approprié des PME ?
- Qu'entend-on par imposition forfaitaire, quelles sont les catégories d'imposition de ce type utilisées par les différents pays et existe-t-il des données permettant de déterminer la catégorie qui fonctionne le mieux ?
- Est-il possible de prélever des impôts retenus à la source sur les transactions afin d'atteindre les petites entreprises ou les entreprises informelles ? Quels sont le champ d'application et l'efficacité de ces impôts ?
- Quelle est la place du régime fiscal des PME dans le cadre des politiques de réduction de la pauvreté et de soutien des revenus ?

---

### Session Parallèle 1, Section A: **Régimes Spéciaux et Seuils pour les PME**

---

C'est pour des raisons pratiques, aussi bien du point de vue des autorités fiscales que de celui des contribuables, que les différents groupes de contribuables se voient appliquer des dispositions fiscales assez différentes. Les questions abordées au cours de cette session portent sur le degré de précision avec lequel les contribuables doivent être répartis entre ces groupes distincts, et sur les différences entre les régimes fiscaux qui doivent être appliqués à ces groupes. Les points suivants seront notamment examinés :

- Quels sont les critères à utiliser pour la fixation des seuils applicables aux différents sous-groupes – par exemple pour définir ceux qui sont assujettis à la TVA et au régime fiscal du revenu « réel » – et comment faut-il les harmoniser ?
- Quels devraient être les régimes fiscaux applicables à ces différents groupes (à l'exception de celui des entreprises les plus grandes) ? Quels types de régimes simplifiés ou forfaitaires peut-on utiliser, et quels impôts doivent-ils représenter ?
- Quel type d'obligations comptables y a-t-il lieu d'imposer à ces contribuables ?
- Les cotisations sociales présentent-elles des difficultés particulières à cet égard ?
- Peut-on vraiment faire simple ?

---

### Session Parallèle 1, Section B: **Stratégies de l'Administration Fiscale pour Répondre PME, y compris la Gestion des Risques et la Conception Organisationnelle et les Ressources Globales Consacrées à ce Groupe de Contribuables**

---

Les administrations fiscales doivent prendre des décisions difficiles de planification stratégique pour répartir au mieux leurs ressources limitées entre les différentes fonctions organisationnelles et/ou segments de contribuables. Les PME présentent des difficultés particulières pour les raisons suivantes : (1) elles génèrent des recettes fiscales d'une faiblesse disproportionnée par rapport à leur nombre ; (2) leurs taux de discipline fiscale sont moindres que ceux d'entreprises de plus grande dimension et bien implantées et leurs transactions sont souvent effectuées dans une large mesure en espèces ; (3) elles donnent lieu à un processus particulièrement dynamique de création et de destruction d'entreprises ; et (4) leurs coûts de discipline fiscale sont proportionnellement plus élevés que ceux des entreprises importantes et déjà bien en place. Au cours de cette session, il sera procédé à une vue d'ensemble des approches stratégiques visant à améliorer la discipline fiscale des PME d'une manière efficace en termes de coûts. Les questions qui devraient être abordées seront notamment les suivantes :

- En quoi les problèmes spécifiques posés par le secteur des PME compromettent-ils l'efficacité de l'administration fiscale ?
- Dans quelle mesure les caractéristiques des PME affectent-elles les stratégies de l'administration fiscale ?
- Quelles sont les stratégies d'affectation des ressources utilisées par les administrations fiscales pour répondre au mieux aux besoins du secteur des PME ?

- Quels sont les types de conception ou de structure organisationnelles (tels que la segmentation fonctionnelle ou par catégories de clients ou l'utilisation de services spécialisés) qui permettent le mieux d'améliorer les services aux contribuables et le niveau de discipline fiscale ?
- Comment les techniques de gestion du risque peuvent-elles être appliquées à l'appui d'une approche stratégique en matière d'affectation des ressources et améliorer la discipline fiscale des PME ?
- Quelles sont les formes de coopération entre collectivités publiques que les administrations fiscales utilisent pour répondre au mieux aux besoins du secteur des PME ?

**Jeudi, 18 octobre 2007**

---

**Session Plénière III: Aborder les Différents Défis de Politique et d'Administration Fiscale des Micro, Petites et Moyennes Entreprises**

---

La population des PME est très diverse. A l'une des extrémités de l'éventail, les micro-entreprises comprennent les vendeurs sur la voie publique, les salariés exerçant des activités annexes, les artistes et les artisans. A l'autre extrémité, les entreprises de taille moyenne peuvent employer plusieurs centaines de personnes et effectuer des transactions internationales complexes. Cette diversité affecte beaucoup la politique et l'administration fiscales. Par exemple, les schémas d'indiscipline fiscale diffèrent au sein de la population des PME : l'indiscipline fiscale des micro- et petites entreprises est souvent liée à des problèmes posés par l'économie informelle et se manifeste par des comportements de non-déclaration ou de cessation des déclarations fiscales ; l'indiscipline fiscale des entreprises moyennes consiste généralement à sous-estimer leurs recettes, parfois à l'aide de dispositifs très perfectionnés. Les micro-, petites et moyennes entreprises ont également des besoins différents en matière de services et de méthodes de communication. Ces différences doivent être prises en compte dans la conception de la politique fiscale comme dans la stratégie de l'administration fiscale. Cette session sera consacrée à l'identification et à l'examen de méthodes efficaces pour répondre aux besoins spécifiques de ces catégories de contribuables très différentes :

- Quelles sont les spécificités et les traits communs des micro-, petites et moyennes entreprises (par exemple en termes de capacité économique, de structure des activités, de catégories de transactions, de schémas d'indiscipline fiscale et de niveau de compréhension de la législation fiscale) qui affectent la conception de la politique fiscale et de l'administration de l'impôt ?
- Comment la conception de la fiscalité, notamment en ce qui concerne des domaines comme les régimes de pénalités, doit-elle prendre en compte ces différences et ces similitudes ?
- Comment affectent-elles les stratégies correspondantes de l'administration fiscale, aussi bien en termes de services rendus que de discipline fiscale ? De quelle manière les administrations fiscales peuvent-elles adapter leurs structures et/ou leurs procédures pour mieux répondre aux besoins de ces segments de contribuables ?

---

**Session Parallèle 2, Section A: Obstacles Fiscaux / Distorsions Fiscales de la Croissance et du Développement des PME**

---

On soutient souvent que les PME sont désavantagées dans la concurrence par rapport aux entreprises de plus grande taille. Cela peut s'expliquer par des raisons qui ne sont pas seulement fiscales : elles peuvent, par exemple, être soumises à des conditions plus restrictives sur le marché du crédit, ou simplement subir les effets de l'importance des coûts fixes qu'entraîne leur activité (notamment dans le secteur formel). La fiscalité peut également occasionner des distorsions : par exemple, l'imposition des dividendes peut être particulièrement défavorable aux entreprises récemment créées dont le financement doit recourir à de nouveaux apports en fonds propres.

Cette session sera consacrée à l'examen de la manière dont la fiscalité influe et devrait influencer sur les perspectives de croissance des PME :

- Quelles sont les principales distorsions non fiscales qui influent sur la croissance et la prise de risque des PME ?
- Y a-t-il des moyens meilleurs que le recours au système fiscal pour faire face à ces distorsions ?

- Comment les différents régimes fiscaux qui pourraient être appliqués aux PME affectent-ils leur croissance et leur volonté de prendre des risques – et existe-t-il des données indiquant que ces effets ont été importants dans le passé ?
- Les PME sont-elles soumises en général à des taux effectifs d'imposition plus élevés ou moins élevés que les grandes entreprises ?
- Comment le système fiscal influe-t-il sur les décisions de constituer une société – et ce point doit-il tenir une place importante dans la conception de la politique fiscale ?

---

### Session Parallèle 2, Section B: **Identification et Enregistrement des PME et Méthodes pour Réduire l'Économie Informelle**

---

Les études effectuées confirment généralement l'importance de l'économie informelle et des revenus non déclarés par les petites entreprises dont la plupart des transactions sont effectuées en espèces. Cela résulte d'un certain nombre de facteurs, tels que les coûts élevés de démarrage et de discipline fiscale ; des obligations complexes et coûteuses en matière comptable ; des difficultés de compréhension de législations fiscales complexes ; des facilités de sous-estimation des recettes résultant de la prédominance des transactions effectuées en espèces ; et des revenus de sources illégales. Étant donné que les entreprises non immatriculées – que l'on considère généralement comme faisant partie du secteur informel – contribuent beaucoup à expliquer le déficit de recettes fiscales, il est nécessaire que les administrations fiscales identifient les solutions possibles en termes de services comme en termes d'exécution pour amener ces contribuables potentiels à se soumettre à la législation fiscale. Cette session étudiera des méthodes efficaces en termes de coûts pour élargir le champ d'application de l'impôt grâce à l'identification et à l'enregistrement des PME non encore immatriculées. La discussion devrait notamment porter sur les points suivants :

- Quelles sont les principales difficultés que présente pour les administrations fiscales l'application de la législation fiscale aux entreprises « non enregistrées » ?
- Quelles sont les méthodes ou stratégies disponibles au moindre coût pour identifier et enregistrer ce groupe particulier (par exemple l'utilisation d'un numéro unique d'identification des contribuables ; l'obtention d'informations auprès de tiers et de bases de données externes ; des approches en termes de communication et d'éducation) ?
- Quelles sont les méthodes de recouvrement (telles que les visites d'entreprises nouvelles, les vérifications sur place et les fermetures d'entreprises) qui se sont avérées efficaces et quels sont les droits de recours dont doit disposer le contribuable ?
- Ces méthodes ou stratégies varient-elles en fonction des capacités du pays sur le plan institutionnel, du système fiscal ou du secteur concerné ? Quelles sont les stratégies spécifiques qui ont réussi ?
- Comment l'amélioration de la coordination et du partage d'informations avec d'autres institutions administratives peut-elle contribuer à réduire l'économie informelle ?

---

### Session Parallèle 3, Section A: **Examen plus Approfondi des Méthodes Forfaitaires**

---

Tous les impôts sont « forfaitaires » en ce sens qu'ils sont prélevés sur la base d'indicateurs de ce que l'on voudrait imposer – la capacité de dépenser ou la consommation elle-même – plutôt que sur la matière imposable proprement dite. Cependant, certains impôts sont plus indiciaires que d'autres, étant prélevés sur des indicateurs très approximatifs. Cette session sera consacrée à l'examen du rôle potentiel de ces impôts en ce qui concerne les PME, et au problème de la conciliation entre l'exactitude de l'indicateur et la facilité de suivi. Compte tenu du fait que les impôts indiciaires ont pris des formes diverses – notamment les systèmes de patentes, dans le cadre desquels un impôt uniforme est prélevé sur toutes les entreprises, les impôts sur le chiffre d'affaires et les impôts variables selon les caractéristiques de l'entreprise – on examinera également l'expérience acquise de ces différentes catégories d'impôts. Les questions abordées devraient donc être notamment les suivantes :

- Quand les impôts « forfaitaires » doivent-ils être utilisés et quelles sont les distorsions qu'ils sont susceptibles de provoquer ?
- L'expérience fait-elle apparaître une forme particulière d'impôt « forfaitaire » qui soit réellement simple et équitable ?

- Quelle est l'importance comparée des recettes probables de ces impôts et de leurs coûts de gestion, ainsi que des charges supportées pour les administrer et pour s'y conformer ? Certaines catégories donnent-elles moins prise à la corruption que d'autres ?
- Quelle pourrait être l'incidence de ces impôts – en d'autres termes qui en supportera réellement la charge – et que peut-on dire de leurs effets redistributifs ?

---

### Session Parallèle 3, Section B: **Stratégies de Service aux Contribuables et de Sensibilisation des Contribuables pour les PME**

---

Il est largement admis que la fourniture de services de grande qualité aux contribuables et la sensibilisation des citoyens et des contribuables présentent une importance essentielle dans le cadre des actions visant à encourager le respect volontaire des obligations fiscales et à lutter contre l'indiscipline fiscale. A cette fin, les administrations fiscales doivent : (1) comprendre les caractéristiques et les besoins des contribuables ; (2) mettre en place des réseaux solides de communication avec les différentes catégories de contribuables ; et (3) concevoir et fournir des services adaptés aux différentes catégories de clientèle d'une manière efficace en termes de coûts. Cette session sera consacrée à l'étude des défis et options spécifiques que les administrations fiscales doivent prendre en compte dans la conception d'une stratégie de services et de sensibilisation adaptée aux PME, notamment dans les domaines suivants :

- Quels sont les problèmes particuliers que le secteur des PME pose à l'administration fiscale en matière de services aux contribuables (problèmes qui résultent par exemple de leur grand nombre et de leur moindre accès aux moyens de communication informatiques) ?
- Quelles sont les stratégies et méthodes que les administrations fiscales peuvent utiliser pour répondre au mieux aux besoins de services des PME (tels que la communication multi-media et les programmes d'éducation) ?
- Comment les ressources doivent-elles être réparties entre les différentes stratégies et approches ?
- Comment les administrations fiscales efficaces adaptent-elles leurs services au cycle d'activité des PME ?
- Quels sont les instruments qui peuvent être utilisés pour évaluer la satisfaction des PME clientes ?

---

### Session Plénière IV: **Réduire la Charge de la Discipline pour les Petites et Moyennes Entreprises**

---

La charge de la discipline fiscale qui résulte de la complexité de la législation et de l'administration fiscales est particulièrement préoccupant pour les PME, du fait que l'élément fixe des coûts de démarrage et de discipline fiscale peut les désavantager dans la concurrence et peut aussi avoir un effet redistributif défavorable. Pour faire face à cette situation, les gouvernements doivent s'efforcer de trouver des mesures pour réduire la charge de la discipline fiscale sans compromettre la qualité ou la disponibilité des informations nécessaires pour assurer la discipline fiscale. La difficulté est de rechercher le minimum d'informations nécessaires de la manière la plus simple possible, en réduisant les coûts pour le contribuable tout en continuant à permettre un contrôle effectif d'un système fiscal largement déclaratif. Cette session sera consacrée à l'examen des méthodes de simplification de la législation fiscale et de réduction de la charge administrative des PME et devrait comporter l'examen des points suivants :

- Quelles sont les principales charges auxquelles doivent faire face les PME pour se conformer à la législation fiscale et quelle est leur importance ?
- Quelles sont les stratégies qui ont été les plus efficaces pour réduire la charge de la discipline fiscale pour les PME (telles que la simplification de la législation fiscale, l'amélioration des formulaires et des publications, l'harmonisation des procédures administratives et l'incitation à la coopération entre les administrations) ?
- Comment les administrations fiscales peuvent-elles organiser et ajuster leurs procédures internes de manière à atteindre l'objectif de réduction de cette charge ?
- Quel rôle les technologies de l'information peuvent-elles jouer dans la réduction de la charge de la discipline fiscale ?

---

#### Session Parallèle 4, Section A: **Amener les Entreprises du Secteur Informel dans l'Économie Formelle**

---

Toutes les petites entreprises ne relèvent pas du secteur informel et celles du secteur informel ne sont pas toutes de petite taille. Cependant, il existe un lien entre les deux de sorte que la conception et la mise en œuvre des dispositions fiscales sont susceptibles de jouer un rôle crucial dans la réduction de la part de l'économie informelle, qui a pour effet, dans de nombreux pays, d'éroder sensiblement la matière imposable et d'entraîner des distorsions dans la structure de l'activité économique. Les questions qui devraient être traitées sont notamment les suivantes :

- Comment l'importance et la nature des activités informelles affectent-elles le régime fiscal qu'il y a lieu d'appliquer aux PME – et vice versa ? Quelles sont les données disponibles concernant l'incidence de la fiscalité sur l'économie informelle ?
- Quels sont les enseignements théoriques et pratiques de l'utilisation des retenues à la source et autres impôts visant à encourager la discipline fiscale des petites entreprises et des entreprises informelles ?
- Que peut faire l'administration fiscale pour inciter les entreprises informelles à respecter la législation ?
- Quels sont les types de dispositifs qui ont été utilisés pour encourager les entreprises à régulariser leur situation – et dispose-t-on de données permettant de dire que certains d'entre eux ont bien fonctionné ?
- Quel doit être le traitement applicable aux cotisations d'assurances sociales lors de la mise en place de régimes fiscaux applicables à des entreprises de petites dimensions et qui peuvent être informelles ?
- Quels sont les effets sur l'équilibre général de l'extension du système fiscal à ces secteurs ?

---

#### Session Parallèle 4, Section B: **Stratégies d'Audit et de Vérification des PME et recours aux Techniques de Gestion des Risques**

---

Il est toujours difficile d'équilibrer les ressources limitées dont dispose l'administration fiscale pour effectuer des vérifications entre les différentes catégories de contribuables, et en particulier en ce qui concerne la catégorie des PME pour lesquelles le retour immédiat sur investissement peut être faible en comparaison des résultats obtenus en vérifiant de grandes entreprises. Néanmoins, il y a de nombreuses raisons qui justifient l'investissement dans le contrôle des PME, notamment les considérations d'équité entre les différentes catégories de contribuables, les effets externes positifs de la « morale fiscale » en général et la réduction de l'économie informelle. Cette session mettra l'accent sur les stratégies de vérification adaptées aux PME et sur l'identification de méthodes efficaces en termes de coût pour répondre au mieux aux difficultés particulières que présentent ces entreprises (telles que le refus de tenir une comptabilité, des taux élevés d'absence de déclaration, ainsi qu'une évasion et une fraude fiscales facilitées par l'importance des transactions en espèces). Les questions à étudier devraient être les suivantes :

- Quels sont les problèmes que le secteur des PME pose aux activités d'audit et de vérification (tels que l'insuffisance des données déclarées, les paiements en espèces, et la rareté des informations fiables qui peuvent être obtenues auprès de tiers) ?
- Quelles sont les stratégies que les administrations fiscales peuvent utiliser pour gérer efficacement en termes de coût le programme de vérification des PME et optimiser ses résultats ? Comment les techniques de gestion du risque soutiennent-elles ces efforts ?
- Comment les administrations fiscales peuvent-elles identifier et contrôler le « nanisme fiscal » –c'est-à-dire l'incitation pour les entreprises moyennes et grandes de fonctionner comme de petites entités pour éviter d'attirer l'attention et/ou pour bénéficier de dispositifs et de traitements fiscaux favorables ?

**Vendredi, 19 octobre 2007**

---

**Session Parallèle 5, Section A: Fiscalité, Petite Entreprise, et Croissance: Effets de la Fiscalité sur l'Investissement et le Commerce Frontalier**

---

Le contexte mondial se transforme, pour les PME comme pour toutes les entreprises. Quelles sont les conséquences de la mobilité internationale de plus en plus grande des capitaux, des produits et de la main-d'œuvre pour la conception et la mise en œuvre de la politique fiscale si ce n'est de désavantager les petites entreprises ? Les questions traitées devraient être notamment les suivantes :

- Ces tendances sont-elles susceptibles de rendre les obstacles fiscaux aux activités transfrontalières plus contraignants pour les PME que pour les autres entreprises (en raison des coûts fixes que présente le fait d'exercer des activités dans des pays différents ou peut-être parce que ces entreprises ont moins accès aux méthodes de fixation des prix de transfert et à d'autres méthodes similaires) ?
- En revanche est-il possible qu'en définitive cette évolution atténue certaines des distorsions non fiscales auxquelles devraient faire face les PME, par exemple en leur assurant un accès plus facile au capital ?
- Quelles sont les principales préoccupations des PME dans ce domaine et quelles sont les mesures possibles pour les atténuer ? Par exemple, est-ce que ces entreprises éprouvent dans tous les cas plus de difficultés à obtenir des remboursements de TVA que les grandes entreprises ?
- S'agit-il d'un domaine dans lequel les pays sont suffisamment incités à adopter de bonnes politiques, ou bien une certaine coopération transfrontalière serait-elle souhaitable (par exemple en ce qui concerne les obligations d'enregistrement au titre de la TVA) ?

---

**Session Parallèle 5, Section B: Gestion de la Collecte de la Dette Fiscale auprès des PME**

---

Des stocks importants d'arriérés, outre leurs conséquences évidentes pour les recettes publiques, peuvent compromettre le fonctionnement d'un système de respect volontaire des obligations fiscales en le rendant en définitive inéquitable. Une gestion efficace de la collecte de l'impôt est donc essentielle pour relever les taux relativement faibles de discipline fiscale volontaire dans le groupe important et divers des PME, qui occasionnent des difficultés spécifiques pour un recouvrement efficace des créances fiscales : par exemple, la dissolution rapide des entreprises du secteur des PME augmente la probabilité que des entreprises relativement nouvelles disparaissent et que les parties responsables soient difficiles à localiser en l'absence d'une action rapide de l'administration fiscale. Par conséquent, dans la conception de systèmes de recouvrement des créances fiscales auprès des PME, les administrations doivent tenir compte à la fois du coût et des délais de leur action. Les questions à examiner sont notamment les suivantes :

- Quels sont les défis auxquels les administrations fiscales doivent faire face dans la collecte des arriérés d'impôts des PME (tels que l'absence d'actifs saisissables, l'absence d'installations formelles d'affaires, et la faiblesse des soldes individuels d'arriérés d'impôts) ? Quel est le profil type d'arriérés d'impôts de PME et quelles en sont les conséquences pour la gestion des créances ?
- Quelles sont les stratégies qui peuvent être utilisées pour réduire efficacement en termes de coût ou prévenir les arriérés d'impôts des PME (par exemple, l'utilisation d'analyses de données et de modèles de risque à l'appui de la gestion des créances, l'identification de traitements optimaux –lettres et centres d'appels, l'utilisation, comme sources d'informations, de tiers tels que des banques et établissements de crédit et l'adoption de systèmes de retenue à la source) ?
- Quels sont les types de dispositifs de négociation qui sont utiles pour traiter des arriérés d'impôts des PME (prorogation des délais de paiement, accords de paiement spécifiques etc.) ?
- De quels pouvoirs une administration fiscale a-t-elle besoin pour recouvrer effectivement les arriérés d'impôts des PME (recouvrement auprès de tiers détenant des actifs du contribuable, saisie, étalement et remises de dette) ? Quels sont les droits de recours dont les contribuables devraient disposer au cours de la procédure de recouvrement des créances fiscales ?
- Quels sont les systèmes efficaces et sains d'intérêts et de pénalités applicables aux PME ?

---

## Session plénière V: **Les Défis Futurs**

---

L'objet de cette dernière session plénière est de récapituler les enseignements qui se dégageront des discussions de la conférence et d'identifier les prochaines étapes. Que savons nous des bonnes pratiques et que reste t il à apprendre ? Quelles sont les orientations futures des réformes du régime fiscal des PME que les participants ont identifiées – et quelle assistance pouvons nous nous apporter mutuellement pour les réaliser ? Quel rôle peuvent jouer les organisations participant à l'ITD et comment continuons nous à identifier et à partager les bonnes pratiques ?